

Balade urbaine
de proximité

LA TROMPETTE

Mercredi 15 novembre 2017

8 °C



1.7 kms

Organisateur :

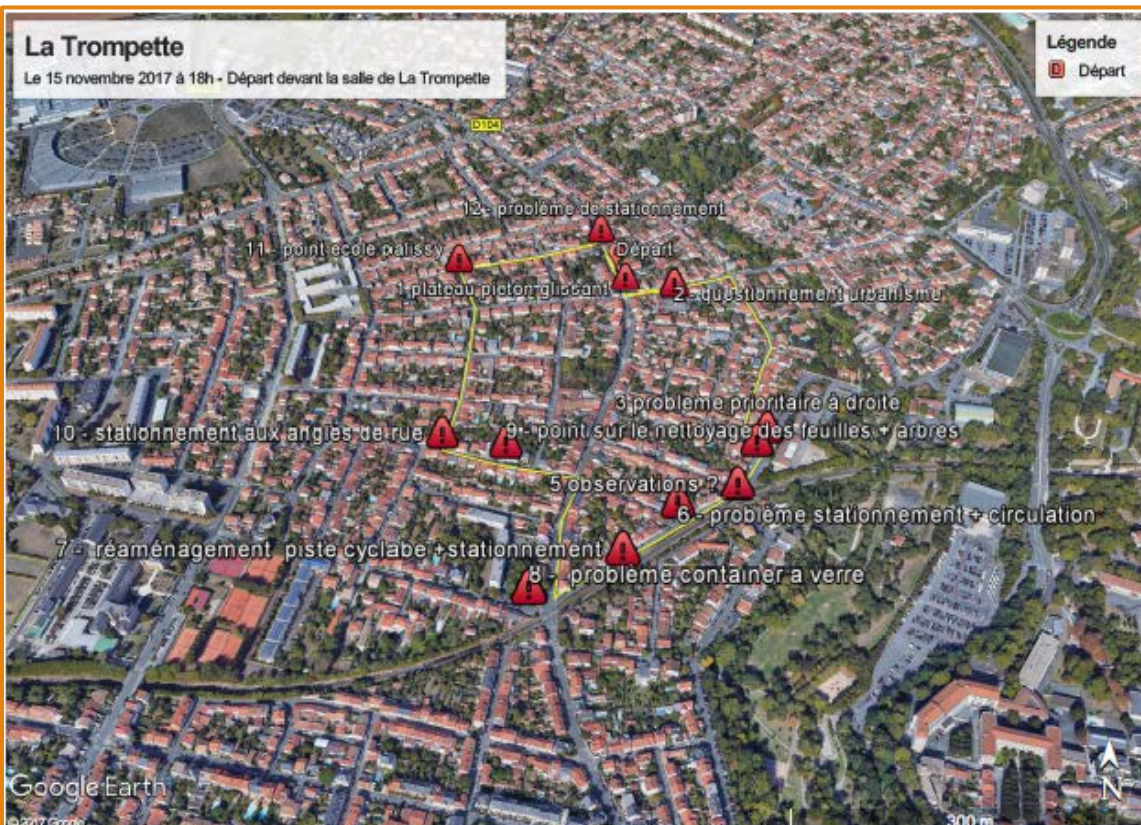
Mairie de Proximité Centre

Tél : 05 46 51 53 03

Mél : kevin.gaillard@ville-larochelle.fr



Parcours



Participants :

Jérôme Champion, Anne-Marie Princeaud, Marie-Françoise Poisson, Genviève Marini, Françoise Lodého, Michèle Renaudin, Gérard Champelovier, Ginette Faget, Marylène Taille

Patricia Friou, Jean-Marc Soubeste, Catherine Leonidas, Patrice Begaud, Philippe Riboulleau, Pascal Laffargue, Sébastien Codet, Nicolas Cant, Sylvie Le Govic, Kevin Gaillard

Points relevés

Localisation	Demandes	Précisions	Préconisations in situ Préconisations après analyse
<i>Avenue du Lieutenant Colonel Bernier</i>	Voirie	Le plateau au croisement avec la rue de la Trompette est en mauvais état. Les jours de pluie, le manque d'adhérence est dangereux.	Le revêtement est effectivement en mauvais état. Si les conditions météorologiques sont favorables, la réfection du plateau pourra être programmée. La totalité du plateau sera retravaillé en début d'année 2018.
<i>Avenue du Lieutenant Colonel Bernier</i>	Voirie	Demande d'installer un radar pédagogique pérenne sur l'avenue.	Les radars pédagogiques peuvent être installés selon les besoins mais n'ont pas vocation à rester au même endroit compte tenu du nombre détenus par la Ville.
<i>Rue Vauban/Rue Richelieu</i>	Voirie	La priorité à droite n'est pas respectée.	Il faut revoir l'aménagement de cette zone. La Voirie préconise : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un stop sur la rue Richelieu - Mise en place d'un cheminement piéton avec surbaissé PMR en bas de la rue Vauban - Matérialisation d'un cheminement piéton sur le délaissé de voirie avec matérialisation de places de stationnement Réalisation courant 2018.
<i>Rue de la Trompette</i>	Urbanisme	Projet en cours à l'emplacement du garage Citroën	Cela devrait être un R+2 max. Le bâtiment est tagué depuis peu. Cette opération est globalement bien acceptée car le foncier est abandonné depuis quelques années maintenant.
<i>Avenue du Lieutenant Colonel Bernier</i>	Voirie	Demande de retrait panneau zone 30 devant les ralentisseurs car cela est source de confusion.	Non les panneaux devant les ralentisseurs sont nécessaires car nous ne sommes pas en zone 30 généralisée. La rue est donc bien à 50 km/h.
<i>Rue de la Trompette</i>	Propreté urbaine	Demande de désherber le long du trottoir.	En période automnale/hivernale, les services passent prioritairement dans les zones enfeuillées avec un risque de bouchage des sorties d'eau. Reprise des coupes à partir de février/mars.
<i>Rue du Marais/Rue du Canada</i>	Voirie	Demande d'une priorité à droite.	Refus, c'est inutile au vu de la circulation.
<i>Rue Richelieu</i>	Eclairage public	Ampoule ne fonctionne plus.	L'ampoule a été dépannée.
<i>Rue de Turesne</i>	Voirie	Demande de changement de sens.	La réflexion sur le sens de circulation doit se faire à l'échelle du quartier.
<i>Rue de Turesne/Rue Richelieu</i>	Voirie	Demande de retirer le surélevé car son implantation conduit certains automobilistes à rentrer dedans.	Cela n'est pas possible car ce surélevé protège les vélos qui empruntent la piste cyclable d'à côté.

<i>Rue de Turesne/Rue Richelieu</i>	Voirie	Le panneau du surélevé doit être redressé.	La Voirie va intervenir pour le remettre en place. Cela a été fait depuis.
<i>Rue de la Trompette</i>	Propreté urbaine	Container à verre au niveau du passage à niveau.	Depuis plusieurs années, de nombreux dépôts sauvages à cet endroit. Néanmoins une amélioration est constatée depuis quelques temps. De toute manière, le déplacer ne conduirait qu'à reporter le problème sur d'autres site.
<i>Avenue du Lieutenant Colonel Bernier</i>	Voirie	Demande de stationnement complémentaire au niveau du 60 Avenue du Lieutenant Colonel Bernier.	Cela peut être envisagé mais il est nécessaire de prendre en compte les réglementations, notamment la règle des 5 mètres de chaque côté des passages piétons. Une réunion sur site sera organisée pour vérifier la faisabilité en sachant qu'il pourrait être envisagé la création de deux places de stationnement (pas une priorité).
<i>Rue Richelieu</i>	Voirie	Le trottoir est trop haut et il abîme les vélos. Par ailleurs, un aménagement cyclable doit être étudié dans la rue.	Effectivement, le trottoir va être repris. Pour l'aménagement cyclable, une réflexion plus approfondie doit être menée et la Ville n'a pas budgété une intervention à cet endroit.
<i>Avenue du Lieutenant Colonel Bernier</i>	Voirie	Demande de réhabilitation du plateau devant le tabac.	Contrairement à celui placé plus haut, le revêtement de ce plateau est suffisamment de qualité (plus récent). Il ne sera donc pas repris à court ou moyen terme.
<i>Rue de Turesne/Rue Cœur de Lion</i>	Voirie	Panneau sens interdit demandé	Effectivement, le panneau de sens interdit va être mis en place, en même temps que le panneau d'obligation de tourner à droite qui est mal placé et sera retiré.
<i>Rue Henri de Condé</i>	Voirie	Demande de suppression d'une place PMR non utilisée à priori	Refus car cette place est utilisée.
<i>Rue Henri de Condé</i>	Voirie	Demande de bandes jaunes complémentaires au croisement de la rue.	Refus car les bandes jaunes actuelles sont suffisantes.
<i>Rue Palissy</i>	Police Municipale	Demande de retrait des barrières Vigipirate	La Police Municipale ne peut intervenir sur l'ensemble des écoles de la Ville pour faire respecter les règles depuis le déploiement du plan Vigipirate. C'est une question de respect des consignes par les parents qui déposent leurs enfants. Pour information, la Police municipale compte aujourd'hui 36 agents, dont 24 de jour, à effectif complet
<i>Rue du Marais</i>	Affaires immobilières	La propriété de la ruelle située au 36 de la rue doit être identifiée	Analyse de la propriété en cours.

Problématique des déjections canines

Cette demande est récurrente. En effet, les incivilités en la matière sont nombreuses malgré les investissements de la Ville. Il existe plus de 120 points de distribution à l'heure actuelle sur le territoire de la commune et une cartographie a été mise en place sur le site de la Ville.

Cette application est interactive permet aussi de se géolocaliser en direct et de savoir en temps réel la distance des sacs à déjections canines les plus proches.

Il faut noter que plus d'un million de sacs sont actuellement distribués avec une efficacité à relativiser. Des réflexions sont en cours pour déterminer la meilleure politique en la matière.

Mairie de Proximité Secteur Centre

Ces balades urbaines ont été organisées par la nouvelle mairie de proximité du secteur Centre (33 000 habitants et neuf quartiers). La Municipalité a souhaité mettre en place ce nouveau service de proximité dont les principales missions sont de développer et d'animer des projets sur le territoire mais aussi de prendre en compte les demandes quotidiennes des habitants pour une plus grande réactivité.

Pour information, nos locaux sont situés 18 place Saint Michel et vous pouvez nous contacter au 05 46 51 53 03.